

# Préparer sa poursuite de carrière

## Les formations "Réussir son projet professionnel"

- [Techniques de recherche d'emploi](#)- 23 & 24 avril 2019
- [Techniques d'improvisation & Prise de parole scientifique](#) -6 & 7 mai 2019
- [Travailler dans le secteur des ONG après son Doctorat](#) - 3 & 4 juin 2019 (*Inscription sur liste d'attente*)
- [Se positionner comme formateur ou formatrice professionnel.le](#) - (date à venir)
- [Découvrir et accéder aux métiers de la R&D](#) - (date à venir)
- [Construire son projet professionnel](#) - (date à venir)
- [Optimiser votre candidature \(CV et lettre de motivation\)](#) - (date à venir)
- [Préparer son projet de mobilité internationale](#) - (date à venir)
- [Concrétiser son projet de création d'entreprise](#) - (date à venir)

Mis à jour le 18 mars 2019

### En vous inscrivant à ces formations vous vous engagez à

- Être présent pendant **TOUTE** la durée du séminaire,
- **Prévenir de votre absence** au plus tôt afin que nous puissions donner votre place à un doctorant sur liste d'attente,
- Nous vous rappelons que ces formations bien que gratuites sont animées par des enseignants chercheurs ou des personnalités extérieures et **ont un coût important** pour l'université,
- Dans le cas d'**absences répétées et non justifiées** à ces formations organisées par le pôle mobilité professionnelle des doctorants, vos inscriptions ultérieures à ces formations ne seront plus prioritaires.

### ECTS

L'objectif de ces séminaires est de vous apporter les clés pour réussir votre thèse et votre projet professionnel. Ils s'insèrent pleinement dans votre parcours doctoral. Ces formations vous permettront de valider dans les trois premières années de votre doctorat les **10 crédits ECTS obligatoires** de "Professionnalisation" (sur l'ensemble des 180 crédits correspondant à la thèse).

**4h en séminaire professionnalisant sont équivalentes à 1 ECT.**

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs ateliers par année universitaire. Une attestation de participation vous sera remise sur simple demande à l'issue de chaque atelier (à télécharger sur le site de votre école doctorale) et vous permettra de faire valider ces crédits auprès de votre école doctorale.

